



Rouen le 3 novembre 2025

Déclaration PsyEN FSU

Chacun aura pu faire le constat : Plus on parle de santé mentale ou d'accompagnement de l'orientation moins on parle de PsyEN !

C'est particulièrement vrai depuis que l'année 2025 s'est vue désignée comme « grande cause de la santé mentale » et que les choix interministériels sur ce sujet ont été présentés lors des assises de la santé scolaire. La nomination de 100 psychologues de l'Éducation nationale, conseiller·ères techniques en santé mentale ne répond pas aux problèmes majeurs que rencontrent les PsyEN dans les écoles et les établissements, relatifs au nombre de postes vacants et au manque d'attractivité de la profession. Dans notre académie le recrutement des CT PsyEN santé mentale s'est fait dans l'opacité, aucun appel à candidater ne nous a été envoyé sur nos mails académiques ce que la FSU dénonce.

C'est également vrai depuis qu'E.Borne a annoncé la création d'une certification en orientation pour les enseignants et les CPE et la mise en place à marche forcée du Plan Avenir(s).

Invisibilisés, disqualifiés, épuisés par le manque de moyens humains et matériels, confrontés à l'entrée de multiples acteurs sur le champ de leurs missions, les PsyEN et les DCIO sont très amers.

- **Sur le terrain, la charge de travail des PsyEN s'accroît.**

Le nombre de postes vacants, faute de recrutements, de congés non remplacés pousse l'administration à faire pression sur les PsyEN, sur les DCIO pour que toutes les écoles, les EPLE soient couverts. La situation est toujours compliquée dans l'Orne où il n'y a que 2 PsyEN sur 4 au CIO de l'Aigle qui se retrouve également sans DCIO, il n'y a pas non plus de DCIO à Alençon. La demande institutionnelle est que le DCIO d'Alençon gère le CIO de l'Aigle. A notre connaissance, ces 2 CIO sont 2 entités distinctes et doivent avoir 2 DCIO.

Pour les PsyEN EDA qui ont en charge de très nombreuses écoles, les secteurs sont surchargés.

De nouvelles tâches portent aussi sur la formation des Professeurs principaux à l'orientation et à l'utilisation du Plan Avenir(s).

La création de la fonction de CT va nécessairement se traduire par une feuille de route pour laquelle les PsyEN seront enrôlés. Les sollicitations pour des actions ou interventions doivent entrer dans le cadre des missions nationales et ne sont pas prioritaires par rapport au projet d'activités du CIO.

- **Les missions des PsyEN sont de plus en plus grignotées**

Le choix fait par les ministères de l'Education nationale successifs de privilégier l'interchangeabilité des personnels et la non reconnaissance des formations spécifiques, aboutit à une multiplication effrénée des acteurs si bien que plus personne ne sait qui fait quoi ! Les 7 référents¹ ou adultes repères formés en quelques jours, assignés à des tâches techniques et parcellisées non seulement ne trouveront jamais le temps d'échanger entre eux, encore moins avec le PsyEN. Pourtant bien souvent c'est du même élève dont ils s'occupent !

Mais les missions peuvent aussi être rognées de l'extérieur. De plus en plus souvent, d'autres intervenants, parfois psychologues, travaillant dans une structure médico-sociale ou une association interviennent dans les collèges ou les lycées pour « écouter les jeunes, prendre soin de leur santé mentale », ce que les PsyEN ne pourraient pas faire. L'école n'étant pas une institution de soins, la thérapie en son sein ne devrait pas être à l'ordre du jour, aussi l'intervention de psychologues de la réussite éducative assurant quelques suivis dans des collèges REP+ du Havre nous interroge, qu'apportent-ils de plus que les PsyEN ? Les PsyEN ne sont-ils pas issus d'un Master 2 de psychologie, suivi d'une année de formation centrée sur l'approche du psychologue en milieu scolaire ? Or, celle-ci ne se limite pas au bilan psychotechnique !

- **Les PsyEN questionnent de plus en plus le sens de leur travail**

Cette situation conduit les collègues à douter de l'intérêt de persévérer dans un métier dont les conditions d'exercice se dégradent, où ils ne sont pas reconnus et où leurs missions sont délibérément réduites. La mise en cause des liens entre développement psychologique et social, projection dans l'avenir et rapport aux études au profit d'une **approche adéquationniste formation / emploi axée sur les métiers en tension portée par la région** questionne sur le rôle de l'école et ses objectifs. Nous savons que les régions vont revenir à la charge pour demander la maîtrise de toute la chaîne de l'orientation et pouvoir intervenir sur le champ du conseil des scolaires.

Déclarer la profession itinérante et devoir batailler pour conserver son ordinateur portable que l'administration veut retirer aux PsyEN (pour les EDO en juin 2024 et aujourd'hui même problème pour les EDA) avec l'objectif de réaliser des économies de bouts de chandelle est usant.

¹ Référent harcèlement, adulte repères pour la santé mentale, référent décrochage, référent élèves à besoins éducatifs particuliers, référents orientation (2), référents découverte des métiers et plus selon les initiatives locales !

Les travaux en psychologie du travail montrent bien que l'exercice au quotidien d'activités dont le professionnel estime qu'elles ne correspondent pas à un travail de qualité finit par ruiner le sens que chacun recherche dans son métier et par atteindre la santé des personnels.

Les collègues du CIO de Vernon ont fait dernièrement 2 signalements RSST.

La FSU demande un doublement des recrutements pendant les 5 prochaines années et la mise en place d'un service de psychologie de l'Education nationale de la maternelle à l'enseignement supérieur, distinct des professions médico-sociales. Ce service pourrait prendre appui sur le réseau des CIO rebaptisé Service local de psychologie de l'Education nationale.